



N/Réf.: PG/PG/07-14

Strassen, le 25 août 2023

à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de
la Viticulture et du Développement rural

Avis

sur le projet de règlement grand-ducal relatif à la prise en charge par l'État des primes
d'assurance contre certains risques agricoles

Le projet sous avis entend remplacer le règlement grand-ducal du 28 avril 2017 du même nom. Il ne prévoit aucun changement particulier par rapport à l'ancien régime.

La Chambre d'Agriculture n'a pas d'observations particulières à formuler.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Guy FEYDER

Président